



MINISTÈRE DES ARMÉES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

NOTE AUX RÉDACTIONS DU MINISTÈRE DES ARMÉES

Paris, le 24 avril 2025

Patricia Miralles, ministre déléguée chargée de la Mémoire et des Anciens combattants, présidera l'itinérance mémorielle et commémorative à Paris le 27 avril 2025 et rendra hommage à l'ensemble des victimes et des héros de la Déportation de la Seconde Guerre mondiale en présence de plusieurs rescapés.

Instituée par la loi du 14 avril 1954, la Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la Déportation a lieu chaque année le dernier dimanche d'avril, en mémoire de tous les déportés et pour transmettre leur histoire aux générations futures.

Cette année, une cérémonie exceptionnelle à l'occasion du 80^e anniversaire du retour des déportés rescapés des camps nazis sera organisée au pied de l'hôtel Lutetia à Paris. C'est par ce même hôtel qu'ont transité la grande majorité des rescapés des camps à leur retour en France au printemps 1945, avant de retrouver leurs proches et leurs foyers.

1/ Programme :

Séquence 1 : Cérémonie au Mémorial de la Shoah – Paris 4^e

Toute presse accréditée

14h00 : Début de la cérémonie

Dépôt de gerbes

Recueillement dans la crypte du mémorial

Séquence 2 : Cérémonie au Mémorial des Martyrs de la Déportation – Paris 4^e

Toute presse accréditée

14h45 : Début de la cérémonie

Chants du chœur de l'Armée française

Lecture du message des associations de déportés

Lecture du message ministériel à l'occasion du 80^e anniversaire du retour des déportés par la ministre

Marseillaise chantée par le chœur de l'Armée française

Dépôt de gerbes

Séquence 3 : Cérémonie du 80^e anniversaire du retour des déportés – Paris 6^e, place Le Corbusier devant l'hôtel Lutetia

Toute presse accréditée

16h00 : Début de la cérémonie

Lecture d'un poème par deux lycéens

Chant du chœur de l'Armée française

Prise de parole de Mme Esther Senot, rescapée du camp d'Auschwitz

Chant du chœur de l'Armée française

Discours de la ministre déléguée

Marseillaise chantée par le chœur de l'Armée française

Séquence 4 : Cérémonie à l'Arc de Triomphe – Paris 8^e

Toute presse accréditée

18h30 : Début de la cérémonie sous l'Arc de Triomphe

Dépôt de gerbes

Ravivage de la flamme

2/ Modalités pour la presse :

Les journalistes souhaitant assister à cet évènement sont priés de s'accréditer par courriel avant le **vendredi 25 avril à 17h00**, en précisant leurs nom, prénom, média, coordonnées et la séquence à l'adresse suivante : midarm.communication.fct@intra.def.gouv.fr

Contact médias :

Centre médias du ministère des Armées
media@dicod.fr
09 88 67 33 33

**Délégation à l'information et
à la communication de la défense
DICOd**

Centre médias du ministère des Armées
60, boulevard du général Martial Valin
CS 21623 - 75009 Paris Cedex 15